



Nancy, le - 7 NOV. 2016

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

La motion unanimement adoptée par les membres du Conseil d'administration de la MJC des Trois-Maisons lors de sa réunion du 4 octobre dernier a retenu toute notre attention.

Comme nous vous l'indiquions dans notre courrier du 22 août 2016, la réflexion engagée par la Ville de Nancy pour l'ensemble du secteur Nord-Est de la ville, et plus particulièrement autour de la MJC, se traduira par une évolution de l'ancienne école de Fontenoy, que nous entendons définir précisément avec vous.

Nous connaissons votre attachement à ces locaux mis temporairement à la disposition de la MJC par la Ville de Nancy pour lui permettre de développer des activités socio-éducatives supplémentaires, notamment tournées vers l'enfance, avec le centre de loisirs et les arts du cirque d'une part, et pour accueillir, dans le cadre d'une pépinière culturelle, des artistes en résidence pour une durée limitée d'autre part.

Nous partageons l'intérêt que vous portez à la valeur patrimoniale de ce bâtiment, et plus particulièrement de son architecture « art déco », qui s'inscrit dans la mémoire du quartier.

Parallèlement aux questions que vous soulevez, la Ville de Nancy est également régulièrement interpellée à propos de la vitalité démographique du quartier se traduisant notamment par une baisse des effectifs des écoles maternelle et élémentaire des Trois-Maisons et par des inquiétudes d'autres acteurs majeurs de votre quartier, comme les commerçants. Le quartier doit à nouveau accueillir des familles, de nouveaux habitants. Les Trois-Maisons et le Nord des Rives de Meurthe sont une partie de Nancy où nous devons engager une politique ambitieuse de logement.

C'est dans ce contexte que, s'agissant de la MJC des Trois-Maisons, comme du quartier sur lequel elle rayonne, la Ville de Nancy reçoit positivement votre proposition de construire un projet partagé.

Considérant votre souhait de donner à cet important chantier urbain une dimension participative nécessitant à la fois du temps et une confiance réciproque, la Ville de Nancy tient à répondre préalablement aux inquiétudes que vous avez formulées.

Tout d'abord, et pour garantir la pérennité de la MJC des Trois-Maisons, la Ville de Nancy souhaite engager l'extension du bâtiment dit « Le Cube » afin d'intégrer au sein du bâtiment de la MJC, l'ensemble de ses activités socio-éducatives. Elle missionnera à cet effet, dans les prochaines semaines, un cabinet d'architectes pour conduire la démarche de définition du programme d'aménagement en pleine et étroite concertation avec vous.

1/2

Sur le plan patrimonial ensuite, la Ville de Nancy sera garante du maintien des éléments « art déco » architecturalement remarquables de l'ancienne école de Fontenoy, en les intégrant dans le cahier des charges auquel devra strictement se conformer le porteur de projet sélectionné qui fera l'acquisition du bâtiment.

S'agissant enfin du jardin partagé et de l'accueil d'artistes en résidence, nous pouvons imaginer, à l'échelle de l'ensemble de l'îlot concerné, que l'Office public d'habitat, déjà voisin de cette parcelle, puisse développer des ateliers d'artistes et qu'un espace naturel protégé garantisse des jardins familiaux ou partagés.

A ce titre, la Ville de Nancy, attachée à la vie associative, soutiendra le développement de nouveaux acteurs associatifs porteurs de projets dédiés.

La Ville de Nancy est ainsi pleinement disposée à construire avec vous, mais également avec les membres du Conseil citoyen et les riverains, un projet concerté pour la MJC des Trois-Maisons et son quartier.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, l'expression de nos salutations distinguées.

Emmanuelle EUVRARD-
PEURÉUX



Conseillère municipale
déléguee à la Jeunesse et
aux Associations Sportives

Patrick BAUDOT



Adjoint au Maire
déléguee à la Jeunesse,
aux Sports et à la Vie
Associative

Laurent HÉNART



Maire de Nancy
Ancien Ministre

MJC des Trois-Maisons
Madame Françoise RETOURNARD, Présidente
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration
12, rue de Fontenoy
54000 NANCY

Copies à Yann FREMEAUX, Délégué fédéral auprès de la Fédération régionale des MJC et Catherine GYARMATY, Présidente de l'Union locale des MJC de Nancy